

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 1^{er} juin 2015, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Philippe St-Jacques M. Roger Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Alain Patry
 M. Conrad Hubert

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-RAG-5374

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Roger Pilon, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Soumission pour t-shirts et casquettes
- 6.2 Festivités à Gracefield
- 6.3 Tournoi de golf Fondation CSSS
- 6.4 Tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud
- 6.5 Vacances de la directrice générale
- 6.6 Transfert de postes budgétaires
- 6.7 Petites cabanes à la patinoire
- 6.8 Point d'eau

Adoptée.

2015-RAG-5375

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015

Le conseiller Roger Pilon, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015 tel que présenté, mais en enlevant le nom d'un conseiller qui n'était pas présent.

Adoptée.

2015-RAG-5376

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 72 444.08 \$ et la liste des comptes payés au montant de 11 727.45 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 1^{er} juin 2015 au montant de 24 797.18 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 1^{er} juin 2015

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 378 073.43 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 919.33 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire du 31 mai 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour mai 2015 et d'un état comparatif en date du 30 avril 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour mai 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Promotion 35^{ème} anniversaire de CHGA

La directrice présente au conseil une offre de CHGA concernant leur promotion pour leur 35^{ème} anniversaire. L'offre consiste à obtenir 35 publicités-vœux de 15 secondes pour 250 \$ plus taxes. Les publicités seraient diffusées en septembre, octobre et novembre. Le conseil ne désire pas y participer.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'allègement des intérêts pour un contribuable

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu une demande d'un contribuable concernant ses intérêts. La demande est faite suite à beaucoup de maladie dans sa famille qui a causé beaucoup de déplacement et de dépenses, ce qui a causé un retard sur le paiement des taxes. Pour une question d'égalité, le conseil ne peut adhérer à la demande du contribuable puisque d'autres contribuables par le passé on fait cette demande dû à de la mortalité ou de la maladie et ces demandes n'avaient pas été accordées.

2015-RAG-5377

ACHAT DE BOTTES DE TRAVAIL POUR L'EMPLOYÉ MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des employés est très importante;

CONSIDÉRANT QUE l'employé municipal doit avoir de bonnes bottes de travail sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu d'autoriser l'employé municipal Paul Richard à faire l'achat de bottes de travail et qu'à l'avenir, lorsque celles-ci sont désuètes, elles seront remplacées.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Proposition d'entente de vœux annuels de La Gatineau

La directrice présente au conseil une offre du journal La Gatineau concernant les vœux annuels. Il y a 11 occasions au total et plus la municipalité en prend, plus le rabais est élevé. Comme la quantité est trop élevée et que l'économie ne serait pas gagnante pour la municipalité, le conseil préfère prendre les occasions à l'unité.

2015-RAG-5378

DON POUR LE RELAIS POUR LA VIE

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu de faire un don de 200 \$ pour le Relais pour la vie et que ce don soit divisé aux cinq (5) personnes qui participent à ce relais à Bois-Franc.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Ouverture d'une zone d'animation

La directrice présente au conseil une demande de la Fondation Le Terrier en collaboration avec des jeunes de Bois-Franc et Montcerf-Lytton à l'effet qu'ils aimeraient avoir une zone d'animation avec la fondation. La fondation fournit pour un coût de 2 000 \$ un animateur une fois par semaine afin de faire une soirée d'activités pour les jeunes. L'an passé, une demande du même genre avait été faite et à la suite de cette demande nous avons fait de la rénovation au chalet des loisirs, installé des paniers de basket-ball et nous avons aussi un terrain de balle. Cet endroit est conçu pour les jeunes et tout y est pour s'y réunir et y faire des activités physiques. Le conseil ne désire donc pas adhérer à la demande pour l'instant.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de rencontre concernant le PDZA

La directrice mentionne au conseil qu'un agent de développement de la MRC aimerait rencontrer le conseil afin de mieux les informer et de les impliquer davantage dans le cadre de la démarche du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Le conseil demande à la directrice de voir avec eux s'il y a possibilité de rencontre pour le 8 juin à 19 h et si ce n'est pas possible, voir avec eux pour une autre date et contacter les conseillers afin de fixer la rencontre par la suite.

2015-RAG-5379

CONGRÈS DE LA FQM

Le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la mairesse Julie Jolivette, ainsi que les conseillers intéressés à assister au congrès de la FQM à Québec les 24, 25 et 26 septembre 2015 et de payer les frais de déplacement de ceux-ci.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5380

DEMANDE DE SUBVENTION À MME STÉPHANIE VALLÉE (PAARRM)

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu de faire parvenir à Madame la Députée Stéphanie Vallée une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) afin de faire la continuité des réparations sur le chemin Pilon et faire la réparation d'une énorme crevasse à l'entrée du chemin Parc Industriel.

Adoptée.

2015-RAG-5381

RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu notre nouvelle cotisation d'assurance pour 2015-2016 et qu'il y a diminution de 282 \$ par rapport à l'an passé;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de renouveler le contrat d'assurance et d'effectuer le paiement au montant de 8 986 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5382

APPUI À LA MRCVG – CONSULTATION SUR LES MODIFICATIONS DES LIMITES TERRITORIALES DES UNITÉS D'AMÉNAGEMENT – APPUI À L'AVAIS RÉGIONAL

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs lançait, en janvier 2015, une vaste consultation publique sur une proposition de nouvelles limites du territoire de certaines unités d'aménagement;

CONSIDÉRANT l'inquiétude soulevée par les partenaires de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) relativement à la mise en application des nouvelles limites proposées, à l'effet que cette proposition favorise un affaiblissement économique encore plus marqué pour les populations rurales de la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE de l'avis de tous les partenaires de la CRRNTO, la mise en application de la proposition de modification des limites territoriales des unités d'aménagement 073-52 et 074-51 viendrait notamment anéantir tous les efforts consentis dans le dossier de l'usine de Produits Forestiers Résolu (PFR) à Maniwaki;

CONSIDÉRANT l'avis régional de l'Outaouais transmis à M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, suite à l'adoption d'une résolution unanime et solidaire adoptée par le conseil d'administration de la CRRNTO portant sur cette proposition de modification des limites territoriales des unités d'aménagement 073-52 et 074-51, proposition jugée inacceptable;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et du conseil de la municipalité de Bois-Franc de manifester son appui à l'avis régional de l'Outaouais transmis par la CRRNTO au MFFP, relativement aux propositions de modifications des limites territoriales des unités d'aménagement;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Roger Pilon, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu que

le conseil de la municipalité de Bois-Franc appui l'avis régional de l'Outaouais transmis par la CRRNTO au MFFP, relativement aux propositions de modifications des limites territoriales des unités d'aménagement.

Il est également résolu de transmettre copie de la présente résolution à M. Laurent Lessard, ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs ainsi qu'à Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, ministre de la Condition féminine et ministre responsable de la région de l'Outaouais.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Dime

La directrice apporte au conseil la demande pour la dime. Le conseil ne paie pas la dime, mais prend chaque année l'annonce dans le feuillet paroissial au montant de 200 \$. C'est la contribution donnée par la municipalité.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Fondation Le Terrier – demande de rencontre

La directrice présente au conseil une offre de rencontre reçue de la Fondation Le Terrier. Ceux-ci voudraient rencontrer le conseil afin d'expliquer plus en détail leur proposition. Le conseil ne voit pas l'utilité de cette rencontre puisqu'il y en a eu une l'an passé pour les mêmes projets.

2015-RAG-5383

PAIEMENT DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'effectuer le premier versement pour la Sûreté du Québec au montant de 16 798 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5384

APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DU TECQ 2014-2018 ET RÉPARATION « VENTRE DE BŒUF »

CONSIDÉRANT QUE sur la programmation de nos travaux pour le TECQ 2014-2018 nous avons du rechargement à faire sur les chemins Pilon et Parc Industriel;

CONSIDÉRANT QUE nous devons aussi faire la réparation de deux « ventres de bœuf » sur le chemin Pilon;

CONSIDÉRANT QU'il est possible que les travaux dépassent 100 000 \$

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'aller en appel d'offres sur le SEAO Constructo pour les travaux à effectuer.

Adoptée.

2015-RAG-5385

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE nos contrats de déneigement des chemins municipaux et du stationnement étaient pour une période d'un an et que ceux-ci sont à refaire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons regardé la possibilité de faire une entente pour le déneigement des chemins municipaux avec la municipalité de Montcerf-Lytton;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de voir avec la municipalité de Montcerf-Lytton s'ils sont intéressés à signer une entente inter municipal pour le déneigement des chemins municipaux et que si ceux-ci ne sont pas intéressés, d'aller en appel d'offres pour un contrat de trois ans auprès d'entrepreneurs privés. Il est aussi résolu d'aller en appel d'offres sur invitation pour le déneigement du stationnement du bureau municipal et lui aussi pour une période de trois ans.

Adoptée.

2015-RAG-5386

ACHAT DE LIVRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu des plaintes concernant le manque de collection de livres pour adultes, pour enfants et adolescent;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas effectué d'achat de livres depuis plusieurs années et que la collection locale a besoin d'être renouvelée;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de donner un budget de 1 000 \$ à la responsable de la bibliothèque afin que celle-ci puisse faire l'achat de nouveaux livres afin de renouveler la collection locale de la bibliothèque.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque

La directrice présente au conseil les statistiques concernant l'utilisation par les contribuables de la bibliothèque.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Réponse à notre résolution du Ministère de la Sécurité Publique

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu un appel du ministère afin de répondre à notre résolution qui était contre l'abolition du crédit d'impôt pour les pompiers volontaires. Celui-ci mentionnait que cette recommandation leur avait été faite par la commission Godbou mais que le ministère de la Sécurité Publique n'entendait pas suivre cette recommandation. Donc, le crédit d'impôt pour pompiers volontaires ne sera pas aboli.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Réponse de la municipalité d'Egan-Sud

La directrice mentionne au conseil que la municipalité d'Egan-Sud nous a répondu au sujet de notre questionnement sur le traitement de surface que nous lui avons envoyé. Pour eux, le traitement de surface a bien fonctionné et celui-ci est beaucoup moins dispendieux que de l'asphaltage.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Résolution de la MRC concernant l'énoncé de vision stratégique

La directrice fait circuler la résolution aux conseillers qui désirent la consulter.

2015-RAG-5387

SOUMISSION POUR T-SHIRTS ET CASQUETTES

La directrice présente au conseil les deux soumissions reçues concernant les t-shirts et casquettes à l'effigie de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE le prix de la Broderie Express Pub est très abordable;

CONSIDÉRANT QUE les casquettes sont beaucoup moins populaires que les t-shirts;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu de faire l'achat de 60 t-shirts à l'effigie de la municipalité qui pourront être remis aux bénévoles qui chaque année donnent beaucoup de temps pour la municipalité et pour le festival country. Le coût unitaire est de 11.60 \$ plus 25 \$ pour créer la broderie en logo (payable une seule fois).

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Festivités à Gracefield

La directrice présente au conseil une offre de la Ville de Gracefield de faire l'achat de feux d'artifices que la municipalité pourrait faire éclater lors de l'activité spéciale « Explosion des municipalités » qui se déroulera lors de leur festival d'été en août prochain. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Tournoi de golf de la fondation du CSSS

La directrice présente au conseil une invitation à participer au tournoi de golf-bénéfice du CSSS. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

2015-RAG-5388

TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION JEAN-CLAUDE BRANCHAUD

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une invitation pour le tournoi de golf annuel de Branchaud;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la participation au tournoi pour Conrad Hubert, Alain Patry et Marcel Lafontaine pour un total de trois billets à 150 \$ chacun ainsi que le repas des trois conjointes au montant de 50 \$ chacune.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Vacances de la directrice générale

La directrice générale mentionne au conseil qu'elle prendra ses vacances du 15 au 19 juin inclusivement et du 27 juillet au 7 août inclusivement. Le conseil approuve les dates proposées.

2015-RAG-5389

TRANSFERT DE POSTE BUDGÉTAIRE

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu de procéder aux transferts de postes budgétaires suivants :

De :	02.110.00.131	Rémunération des élus	11 660 \$
Vers :	02.110.00.133	Allocation dépenses élus	11 660 \$
De :	02.130.00.729	Matériel informatique	2 000 \$
Vers :	02.130.00.412	Services juridiques	2 000 \$
De :	02.451.10.729	Bacs et composteurs	1 500 \$
Vers :	02.701.50.521	Ent. Parcs et t. jeux	1 500 \$

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Petites remises à la patinoire

Le conseiller Philippe St-Jacques demande à la directrice si l'employé municipal a terminé la rénovation des remises à la patinoire, car présentement la finition n'est pas correcte et elles n'ont pas l'air d'avoir été rénovées. Il est entendu que les autres conseillers iront voir le lendemain et reviendront à la directrice pour mentionner ce qu'il y aurait à faire pour que la finition soit plus belle.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Point d'eau

Le conseiller Alain Patry demande où en est la discussion pour l'achat du terrain visé par la municipalité pour y faire un point d'eau pour l'incendie. Comme le propriétaire ne veut pas vendre son terrain, il est entendu que Conrad et Alain iront rencontrer M. Heaffey afin de voir avec lui s'il y aurait possibilité d'acquérir un petit terrain en bordure du lac afin d'y aménager un point d'eau pour le service d'incendie.

2015-RAG-5390

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale